



**PROCES-VERBAL DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022 A 19H30
A LA SALLE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BEGNINS**

Présents : Clavien Anne-Clerc, Deluz Mélanie, Gobet-Mahler Corinne, Humbert Céline, Jaccard Monya, Schwab Mélanie, Surber Helga, Siegrist Jonas (UHC Begnins), Ziouti Jessie.

Excusés : Boudry Julia, Martini Cécile, Meyer Schaerer Sandra, Richard Damien.

Absents : Da Mouca Miguel, Schlup Yvan, Strübi Olivia.

Présidence : Madame Monya Jaccard

La Présidente ouvre la séance à 19h38 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Accueil et présentation des nouveaux membres des professionnels.
4. Election d'un membre de la société civile.
5. Approbation du procès-verbal du 8 mars 2022.
6. Lecture de la correspondance reçue.
7. Fixer les deux demi-journées de congé pour l'année 2023.
8. Point de situation de la part de la Direction.
9. Point de situation de la part de l'AISE.
10. Divers et propositions individuelles.
 - a) Acceptation du rapport d'activités 2021
 - b) Organisation d'une conférence
11. Fixer notre agenda futur.

1. Appel.

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 9 membres, 4 membres sont excusés et 3 membres sont absents.

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.



2. Acceptation de l'ordre du jour.

Après ajout du point 4) « Election d'un membre de la société civile » et du point 10 a) « Acceptation du rapport d'activités 2021 » l'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

3. Accueil et présentation des nouveaux membres.

Madame Mélanie Schwab et Madame Céline Humbert nouvelles déléguées des professionnels sont accueillies ce soir pour leur première séance au sein du Conseil d'établissement et les membres leur souhaitent la bienvenue.

Madame Julia Boudry, excusée ce soir, sera accueillie lors de la prochaine séance.

Pour mémoire, conformément à l'article 35 lettre d LEO, les représentants des professionnels actifs au sein des établissements sont désignés selon les modalités fixées par le département.

4. Election d'un membre de la société civile.

Election de Monsieur Jonas Siegrist UHC Begnins

Monsieur Jonas Siegrist, membre du UHC Begnins, est proposé par Madame Monya Jaccard en tant que délégué de la société civile.

Monsieur Jonas Siegrist est élu à l'unanimité par les membres des professionnels et de la société civile. Monsieur Jonas Siegrist se présente et nous lui souhaitons tous la bienvenue au sein du Conseil d'établissement.

5. Approbation du procès-verbal du 8 mars 2022

Le procès-verbal du 8 mars 2022 est accepté l'unanimité tel que présenté.

6. Lecture de la correspondance reçue.

Un courriel de Monsieur Daniel Emery a été envoyé au secrétariat le 9 mars 2022, ce courrier annonce sa démission du Conseil d'établissement.



Un courriel de la part de Madame Corinne Gobet-Mahler, Directrice de l'Esplanade, a été envoyé au secrétariat le 7 octobre 2022. Il s'agit de la nomination des deux nouvelles déléguées du niveau primaire pour le quart des professionnels.

Un courriel de Madame Deborah Monnard a été envoyé au secrétariat le 9 octobre 2022, ce courrier annonce sa démission du Conseil d'établissement et son remplacement par Madame Julia Boudry. Madame Corinne Gobet-Mahler confirme avoir donné son aval pour cette nomination.

Un courriel de la Préfecture de Nyon a été envoyé au secrétariat le 25 octobre 2022, il s'agit de la confirmation qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'une personne physique du UHC Begnins. En effet, le club ne peut pas être désigné comme membre à part entière de la société civile.

7. Fixer les deux demi-journées de congé pour l'année 2023.

La Présidente propose fixer les deux demi-journées de congé que le Conseil d'Etablissement peut octroyer. Les dates proposées sont les suivantes :

Le mercredi 17 mai 2023 (matin).

Le vendredi 30 juin 2023 (après-midi).

Ces dates sont acceptées à l'unanimité et un courrier sera envoyé à la DGEO afin de les informer de cette décision. Un second courrier sera transmis aux parents par l'intermédiaire des enseignants. La secrétaire fournira les copies à la Direction des écoles en janvier 2023.

8. Point de situation de la part de la Direction.

Madame Gobet-Mahler annonce que la rentrée s'est bien passée.

L'accueil des élèves Ukrainiens a eu lieu principalement avant les vacances scolaires (été) et en majorité sur les Communes du haut. Madame Corinne Gobet-Mahler communique des informations sur l'Association Tipiti accueillant des élèves réfugiés (orphelins ou abandonnés) atteints dans leur santé physique ou psychique.

Pas d'autres communications.



9. Point de situation de la part de l'AISE.

Le Comité de Direction de l'AISE est heureux d'avoir à nouveau vu s'organiser les promotions en fin d'année scolaire. Ces manifestations donnent de la vie à nos écoles et à nos villages.

L'AISE a mis en place dans les bus scolaires des panneaux colorés afin de faciliter les transports pour les élèves du primaire.

La Présidente explique qu'il va probablement y avoir des problèmes liés à l'éventuelle pénurie d'électricité. Des mesures restrictives seront mises en place par le Canton afin d'éviter d'arriver au stade 4 (délestage). L'AISE a demandé aux Communes de baisser le chauffage à 20° dans les locaux scolaires. Les salles de gymnastique et les parties communes devraient idéalement être chauffées à 17° et l'eau chaude des sanitaires coupée. Ces mesures ont été mises en place dans les bâtiments propriété de l'AISE.

Une école est en construction sur le site scolaire de Duillier qui a mis à disposition de la Direction une nouvelle école provisoire pour la durée des travaux. Une nouvelle construction est en cours à Coinsins. Les nouvelles constructions sur le site scolaire de Begnins sont actuellement bloquées par des oppositions.

Un groupe de travail a été créé, entre la Direction et l'AISE, afin de travailler sur les horaires scolaires et l'éventuelle possibilité de mettre en place deux services durant la pause de midi.

- Un prix de citoyenneté de CHF 100.00 a été accepté en 2022 et intégré au budget 2023.
- Un prix de « La plus belle porte de l'Avent » de CHF 50.00 a été accepté en 2022 et intégré au budget 2023.
- Un prix du « meilleur déguisement de la journée de l'extravagance » a été accepté en 2022 et intégré au budget 2023.

Le prix de citoyenneté est remis à un/e élève lors des promotions de fin de scolarité tandis que les deux derniers montants sont reversés à la caisse de classe des gagnants.

La Présidente annonce qu'une séance du Conseil Intercommunal a eu lieu le 13 octobre 2022 à Coinsins. Le budget 2023 a été accepté avec un amendement et le nouveau règlement du Conseil Intercommunal a été accepté.



10. Divers et propositions individuelles.

a) Acceptation du rapport d'activités 2021

La Présidente rappelle que le rapport d'activités 2021 a été envoyé à tous les membres par courriel le 1^{er} avril 2022. Sans nouvelles de la part des membres, ce dernier a été considéré comme accepté le 6 avril 2022. Enfin, il a été présenté au Conseil Intercommunal de l'AISE le 26 avril 2022 et approuvé à la majorité moins une abstention.

b) Organisation d'une conférence

La Présidente n'a pas organisé la conférence sur l'éducation positive à cause de la situation sanitaire puis l'arrivée des vacances scolaires. La Présidente a contacté Mme Izumi Takaze afin de réorganiser une conférence sur l'éducation positive. Madame Izumi Takaze serait disponible au mois de mars 2023. Les membres du Conseil d'Établissement proposent d'organiser cette séance en soirée.

La Présidente rappelle l'organisation des séances organisées par l'APE Vaud pour le quart parents.

11. Fixer notre agenda futur

Les prochaines séances du Conseil d'Établissement auront lieu les :

- **Mardi 07.03.2023 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **Mardi 23.05.2023 à 19h30 à la salle du Conseil communal de Begnins.**

Le PV décisionnel, après lecture par la secrétaire, est validé à l'unanimité afin d'être envoyé au Comité de Direction de l'AISE.

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 20h45.

Pour le Conseil d'Établissement de L'AISE

Monya Jaccard

Vanessa Wicht